

École élémentaire Henri Wallon
compte-rendu du conseil d'école du 17 juin 2016

Étaient présents : M Hmani, représentant du maire, M Khelaïfa, Mme Raouy, Mme Hadjadj, Mme Boukhari, M Legallois, Mme Hulot, M Fleury, M Ghobni, représentants de parents d'élèves, Mmes et M les enseignants, Mme Clochey, maître E.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1) Bilan de l'année scolaire

L'année a été riche de projets, pour certains concernant toutes les classes de l'école : Mille mille, Athl'écoles, École et cinéma, Semaine de la lecture, Projet Musique avec une intervenante du Conservatoire Municipal de Musique (trois classes de CP), Robotique (trois classes CE1, CE2, CM2), Théâtre avec Tonton Camara (quatre classes CE2, CM1), Atelier d'écriture (une classe de CM2), Classe découverte (une classe de CE1), Hand-ball (une classe de CM1).

La bibliothèque a pu être relancée grâce au travail de Mlle Gauffre, en service civique dans l'école depuis le mois de janvier (rangement, enregistrement et mise en circulation des livres, accueil des élèves sur le temps de classe).

Cette année a également vu s'organiser le dispositif « Plus de maître que de classe » avec les classes de CP et de CE1 : aide à la différenciation dans les classes, groupes de travail à effectifs réduits, évaluation des difficultés. Le dispositif a permis la maîtrise des bases du codage / décodage pour l'ensemble des élèves poursuivant leur scolarité en CE1, une amélioration des compétences en production d'écrits et une augmentation des performances des élèves « moyens » en lecture.

A été également lancé le projet « Médiation par les pairs » (formation d'élèves médiateurs dans les conflits entre élèves) avec deux classes de CE2, projet qui se poursuivra l'an prochain.

Enfin, toutes les classes ont travaillé sur le thème de Paris afin de préparer spectacle et expositions pour la fête d'école qui a été une réussite. La fête s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

L'équipe enseignante remercie les parents qui sont venus aider sur les stands et la buvette, les parents d'élèves qui ont proposé un stand de jeux supplémentaire (jeux en bois) et l'association Cerise qui a proposé un stand d'activités manuelles. Les enseignants regrettent cependant que nombre de parents qui s'étaient portés volontaires pour les relayer aux stands ne soient pas venus comme prévu. Devant la difficulté à obtenir plus d'aide de la part des parents dans ces moments, la question est posée pour l'an prochain de la poursuite ou non de la partie « jeux de kermesse ». La partie spectacle s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les parents demandent s'il serait possible d'obtenir l'an prochain des micros afin de sonoriser la scène car certains chants étaient difficilement audibles.

2) PPMS

Le directeur informe des consignes reçues dans le cadre du PPMS au sujet de la vigilance intrusion. Une réunion a été organisée par l'inspectrice de la circonscription en présence de l'officier de prévention du commissariat de police de Nanterre chargée du dossier vigilance attentat et des directeurs des écoles de Nanterre. L'équipe enseignante a été réunie pour prendre connaissance des procédures à mettre en place en cas d'intrusion malveillante. L'exercice prévu (mise en situation d'intrusion malveillante) n'a cependant pas été effectué car jugé trop anxiogène pour les élèves. Le directeur fait cependant remarquer la difficulté posée par l'agencement des bâtiments de l'école et la très grande facilité d'y pénétrer, qui ne permettent pas de contrôler les accès et d'éviter de façon certaines d'éventuelles intrusions.

3) Nouvelle organisation du temps de présence des gardiens

Pour des raisons de mise en conformité avec le droit du travail, les services municipaux ont procédé à une réorganisation du temps de travail des gardiens. Ceux-ci auront une pause légale de 12h30 à 15h30 et seront présents de 7h à 12h30, de 15h30 à 16h puis 18h à 19h. Un remplaçant sera présent sur le temps de pause sauf dans quelques écoles de Nanterre par manque de personnel. M Hmani explique cette décision par les difficultés financières actuelles de la municipalité. Les enseignants font remarquer qu'il serait judicieux d'informer les parents d'élèves, notamment dans les écoles où il n'y aura pas de remplaçant et où il n'y aura donc pas de possibilité d'entrer ou sortir, ce qui risque de rendre difficiles les suivis extérieurs (orthophonie, CMPP ...).

4) Difficultés de l'équipe chargée du ménage, réponses aux questions posées lors du précédent conseil

Le directeur revient sur les questions posées lors du conseil d'école précédent. En ce qui concerne les difficultés de l'équipe de ménage, la situation reste très fragile. Quatre personnes absentes début mars (départ en retraite, congés bonifiés, accident du travail, arrêt maladie) non remplacées. Mi-mars, une personne arrivée en remplacement et retour de deux personnes après leur congé, ce qui laissait encore un poste non-remplacé. Le 10 juin, la remplaçante a été déplacée sur une autre école, ce qui fait à l'heure actuelle deux personnes en moins. Il est à noter qu'à trois reprises, deux personnes de l'équipe du ménage ont été déplacées le matin de 7h à 9h à l'école Voltaire pour y faire le nettoyage des classes.

Le directeur tient à noter la difficulté de maintenir un partenariat constructif avec les personnels d'encadrement des services de la DPSR si les remontées des difficultés constatées dans le nettoyage de l'école, par manque de personnel, aboutissent à toujours plus de pression sur ces personnels de ménage, alors que ceux-ci sont déjà en difficulté.

En ce qui concerne les problèmes de chauffage, le service de l'architecture a apporté des éléments de réponse :

- un problème en novembre dû à un problème électrique ;
- deux problèmes en décembre dus à une demande imprécise du centre de loisirs ;
- un en décembre suite à une fuite sur le réseau ;
- un en janvier dans le bâtiment de la restauration dû à une méconnaissance des procédures de mise en route par le personnel de l'office ;
- cinq problèmes entre le 25 janvier et le 15 février dus à un problème technique.

Le directeur réitère la demande faite en février d'être informé de la nature du problème lorsque l'école demande une intervention.

À la question sur l'étendue de la zone de PPI (Plan Particulier d'Intervention) du dépôt pétrolier, les services municipaux concernés nous précisent que l'école Henri Wallon ne se trouve pas dans le périmètre du PPI et ne fera donc pas l'objet de mesures particulières. Le directeur de l'école peut cependant déclencher s'il le juge nécessaire le PPMS de l'établissement en cas d'incident.

5) Équipement informatique

Le directeur informe que les ordinateurs de la salle informatique vont être renouvelés en totalité dans les semaines à venir (15 postes). Quatre Vidéo-Projecteurs Interactifs viennent par ailleurs d'être installés dans quatre classes. Par contre, les ordinateurs de fond de classe ne seront plus ni réparés ni remplacés en cas de panne.

6) Rentrée scolaire 2016

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont en très légère augmentation (279 élèves prévus pour l'instant). La structure adoptée par l'équipe enseignante sera la suivante : 3 classes de CP (22/22/22) ; 3 classes de CE1 (20/20/21) ; deux classes de CE2 (25 / 24) ; trois classes de CM1 (20 / 20/ 20) ; deux classes de CM2 (23 /22). À noter que la structure pourrait être modifiée si les effectifs de certains niveaux venaient à augmenter trop fortement.

L'équipe enseignante sera engagée l'an prochain dans la mise en place des nouveaux programmes et des nouveaux cycles (Cycle 2 : CP, CE1 et CE2 ; Cycle 3 : CM1, CM2, 6ème).

7) Proposition de projet

Suite à la matinée d'initiation aux gestes de premiers secours qui avait été proposée un samedi matin aux parents, les représentants de parents FCPE proposent d'étendre le projet aux élèves. L'équipe enseignante est intéressée. Il restera à préciser combien de classes pourront en bénéficier et lesquelles s'engageront dans le projet.